

Loi sur l'information davantage sollicitée

Fribourg L'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données a présenté hier son rapport annuel pour 2019.

La préposée cantonale à la transparence a vu son volume de travail doubler en 2019 alors que sa collègue qui s'occupe de la protection des données a observé une complexification des dossiers. Ces deux constats ont été annoncés hier en conférence de presse. L'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données présentait son rapport annuel.

«Nous avons obtenu une augmentation de 30% pour le temps de travail de la préposée à la transparence pour cette année», explique Laurent Schneuwly, président de la Commission cantonale de la transparence et de la protection des données. Le poste de préposée à la transparence qui était occupé à 50% passe ainsi à 80%. «Nous avons obtenu de l'aide supplémentaire pour 12 mois, de manière plus générale.» Il évoque par exemple une augmentation du budget pour les mandats externes qui passe de 75 000 francs à 150 000 francs. Laurent Schneuwly souhaiterait que cette augmentation budgétaire vouée à la protection des données et à la transparence puisse être pérennisée.

Comment expliquer cette nette augmentation des dossiers liés à la transparence? «Les personnes sont de plus en plus informées sur leurs droits, et la majorité des requêtes émane de personnes privées», avance Martine Stoffel, préposée cantonale à la transparence. Au total, 93 demandes d'accès à des documents ont été déposées auprès des organes publics fribourgeois en 2019. Par ailleurs, 29 demandes en médiation ont été soumises à la préposée à la transparence.

Du côté de la protection des données, Florence Henguely, la préposée responsable de ce secteur, constate une complexification des dossiers: «L'externalisation du traitement des données prend de plus en plus d'importance, ce qui engendre du travail supplémentaire pour nous.» Elle insiste surtout sur le processus de numérisation de l'administration cantonale dans lequel l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données s'est beaucoup impliquée. Ainsi, les projets tels que le guichet virtuel, l'introduction de Microsoft Office 365 ou encore le registre de l'administration scolaire sont suivis de près sous l'angle de la protection des données. Certains dossiers nécessitent en effet des compétences spécifiques, comme dans le domaine des nouvelles technologies. STÉPHANIE BUCHS